

# ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

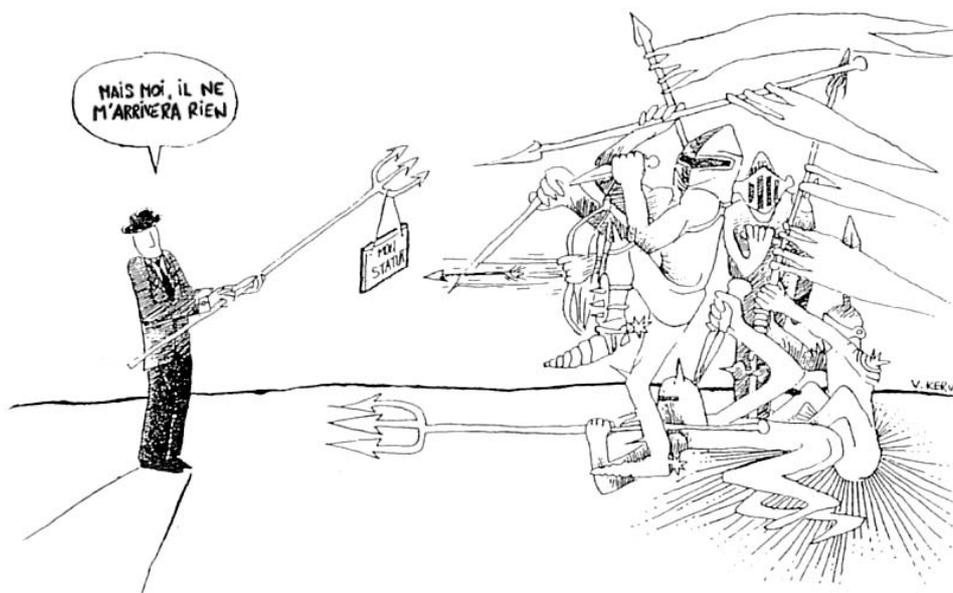
## LE SERVICE PUBLIC NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE EN DANGER

Le résultat du 29 mai sur le traité de constitution européenne aurait pu laisser croire que le Gouvernement et le MEDEF mettraient en sourdine leurs attaques libérales contre le Service Public National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ses personnels et les usagers de celui-ci.

### Des attaques sans précédent...

Or, nous sommes à la veille de grands bouleversements, pour ce secteur, si la communauté ne réagit pas. Ceux-ci mettront en cause le Service Public National et ses missions qui doivent répondre à tous les besoins sociaux et pas seulement aux seuls besoins économiques et industriels.

Les prises de positions et déclarations récentes (discours de Chirac à Reims, pré-rapport de la Cour des Comptes sur la recherche universitaire, tribune de Sarkozy et dernière conférence de presse de De Villepin) vont toutes dans le même sens :



- **concurrence sauvage et généralisée avec hiérarchisation des établissements**
- **« autonomie » au sens managérial avec systématisation du financement sur projet**
- **menaces sur les statuts, les carrières, et les rémunérations des personnels**
- **marginalisation de la recherche fondamentale notamment Sciences Humaines et Sociales**
- **découplage de la recherche et des formations dans certains établissements**

Tout ces risques se profilent, malgré les effets d'annonce du Premier Ministre, dans un contexte budgétaire ne répondant pas aux enjeux et à l'avenir du Service Public. Les moyens semblent augmentés grâce à des artifices qui consistent à ajouter des sommes disparates (crédits de base et crédits d'impôts...) pour parvenir au chiffre « impressionnant » d'un milliard par an.

## **LOLF et enseignants-chercheurs**

Par ailleurs ces annonces de « gribouille » se font dans le cadre de l'application de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) avec comme credo la recherche de performances à tout prix. Au-delà des risques très importants pour l'ensemble des personnels des EPCSCP (emplois, carrières, rémunérations...), une des conséquences de l'application de la LOLF va toucher spécifiquement les enseignants-chercheurs dans les établissements du supérieur.

En effet, le rattachement de chaque personnel à une seule mission ( « action » dans le langage de la LOLF) pour la rémunération, peut avoir des répercussions sur le statut des enseignants-chercheurs risquant de mettre en cause l'équilibre entre leurs deux missions, formation et recherche (Rapports Esperet et Belloc).

A terme, le statut unique serait remplacé par des contrats individuels que chacun(e) signerait avec le Président de l'université.

C'est la disparition programmée du statut d'enseignant-chercheur et la porte ouverte à toutes les dérives clientélistes.

## **Non à l'enquête sur la répartition des services**

A ce sujet, plusieurs présidents font remplir actuellement des enquêtes nominatives sur la répartition des services ; cela peut être dangereux à court terme pour le statut des enseignants-chercheurs.

Sans analyser le pourquoi de certaines insuffisances de recherche, la tentation est grande, suite à cette enquête, de faire compléter le service d'un enseignant-chercheur par des heures d'enseignements, au-delà des 192 heures statutaires.

**Faute de précisions sur ces enquêtes nous appelons les enseignants-chercheurs à ne pas répondre à celles-ci.**

**Face à ce risque majeur pour les statuts  
et contre l'attaque frontale du Service Public  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,**

# **ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS TOUS DANS L'ACTION**

## **OSEZ LA C.G.T.**

### **Je souhaite me syndiquer à la C.G.T.**

Nom ..... et Prénom ..... :  
.....  
UFR, ..... Equipe ..... :  
.....  
Tél. : ..... Courriel : .....

Bulletin à retourner à syndicat FERC-Sup CGT UTM :

F. SICOT (Département SOCIO-UFR SES), F. VEDERE (SIC)